

L'Association d'Agilité du Canada et  
The Agility Connection sont fiers de présenter



# LE CHAMPIONNAT NATIONAL 2024 D'AGILITÉ DE L'AAC

Du 15 au 18 août 2024

**Parc des expositions de Maxville, Maxville, Ontario**

À l'extérieur sur terrain gazonné, par beau temps ou mauvais temps

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 8 juin 2024

FERMETURE DES INSCRIPTIONS : 2 JUILLET 2024

Inscriptions uniquement via Agility Rocks [www.agilityrocks.com](http://www.agilityrocks.com)

## Nos juges :

Cindy Swiney (Alberta)

Jonathan Luce (Québec)

Susan Miller (Ontario)

Pierre-Luc Cyr - Juniors (Québec)

**Site du championnat national 2024**

<https://www.aacnationals.ca>

## Calendrier préliminaire des événements

*L'horaire définitif sera publié après la fermeture des inscriptions*

### **Mercredi 14 août**

Installation des enceintes

A partir de 15h, les concurrents campeurs peuvent arriver

### **Jeudi 15 août**

Enregistrements (toute la journée)

Mesures des chiens

Rondes de préqualification

Courses d'échauffement

Essai de l'équipe IFCS

### **Vendredi 16 août**

Matin, derniers enregistrements et mesures disponibles jusqu'à midi

Jeux jeunes conducteurs

Courses d'échauffement

Biathlon

Steeplechase

Cérémonie d'ouverture (après la fin du steeplechase et biathlon)

Après-midi, premières courses du championnat - enjeu 1

### **Samedi 17 août**

Rondes du championnat - standard 1, sauteur 1, enjeu 2

### **Dimanche 18 août**

Rondes du championnat - standard 2, sauteur 2

Après-midi, steeplechase sur invitation

(après la fin de toutes les manches du championnat)

Cérémonie de remise des prix

## Admissibilité :

Pour pouvoir participer au championnat national de l'AAC, les chiens doivent se qualifier à leur championnat régional respectif ou à un autre championnat régional (uniquement sur demande spéciale auprès du comité directeur du championnat national).

Les champions nationaux de l'année précédente recevront automatiquement une invitation pour participer et n'auront pas à se qualifier à leur championnat régional. Les chiens ayant obtenu le prix Mérite réalisation à vie (Lifetime) ou Prix réalisation à vie versatilité recevront également un laissez-passer pour le championnat national.

## Préqualification :

Un événement de qualification à participation limitée aura lieu la veille du début du championnat national. Celui-ci est réservé aux chiens qui n'ont pas pu participer à un événement régional et non pas aux chiens qui n'ont pas obtenu les points nécessaires lors de leur événement régional. **L'approbation pour s'inscrire à la préqualification doit être obtenue auprès du comité directeur du championnat national avant la date de clôture des inscriptions au championnat national.** Pour obtenir la liste des critères de candidature pour participer à la préqualification, veuillez consulter la section 1.2 des règlements et [lignes directrices du championnat national](#). Le formulaire de demande d'inscription aux préqualifications peut être téléchargé à partir du site internet [ici](#).

Les inscriptions pour la préqualification ouvriront le même jour que les inscriptions au championnat national. Toutes les inscriptions aux préqualifications doivent également inclure un formulaire d'inscription dûment rempli pour le championnat national, y compris les frais d'inscription associés. Si le chien n'obtient pas les points nécessaires pour se qualifier pour le championnat, l'inscription sera remboursée en totalité.

## Conditions de participation :

- Les frais d'inscription sont de 200 \$ pour les membres de l'AAC, 180 \$ pour un deuxième chien. Non-membres AAC 220 \$ (plus taxes).
- Il n'y aura aucun remboursement, annulation ou modification après la date de clôture sans un certificat du vétérinaire ou du médecin. Cela inclut les cas où le chien est absent le jour de l'épreuve, ou si le chien et/ou le conducteur sont renvoyés de la compétition, quelle que soit la raison de ce renvoi. Un remboursement complet des frais d'inscription sera accordé à tout concurrent dont la chienne commence ses chaleurs ou le chien est blessé, à condition que le secrétaire du concours soit informé avant le début de l'événement national et qu'une lettre ou un certificat d'un vétérinaire soit fourni.
- Bitches in season will be allowed to compete in the National Championship, pre-qualifier and sanctioned events. They will be required to start from a mat provided by the Nationals Host and must wear pants at all times on the grounds unless in the designated relief area.
- Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés pour les retraits d'inscriptions, avant ou après la date de fermeture (sauf pour les participants préqualifiés qui ne se sont pas qualifiés). Il y aura des frais de traitement de 30,00 \$ pour les chèques retournés. Les paiements en trop de 10,00 \$ ou moins ne seront pas remboursés.
- La date de clôture des inscriptions est le mardi 2 juillet à 23 h 59 (heure du Pacifique), après quoi les inscriptions ou les modifications ne seront plus acceptées. Les inscriptions doivent porter le timbre avant minuit le jour de fermeture.
- Aucun chien ne peut concourir sans numéro d'identification de l'AAC.
- Les chiens peuvent être inscrits pour courir à la hauteur de saut à laquelle ils seraient éligibles pour participer à un concours d'agilité sanctionné par l'AAC, jusqu'à un maximum de 24" dans les classes régulières et un maximum de 20" dans les classes spéciales et vétérans. Ils ne sont pas tenus de concourir à la même hauteur ou dans la même catégorie qu'ils ont concouru dans leurs championnats régionaux, par exemple : un chien qualifié en tant que chien régulier de 20 pouces dans son championnat régional peut participer au championnat national en tant que 20R, 16S, 16V ou 12VDD.
- Le conducteur du chien n'a pas à être le même que celui qui a qualifié le chien au championnat régional.
- Le championnat national est assujéti à toutes les règlements et directives de l'AAC, et sauf indication contraire, aux [règlements et lignes directrices du championnat national](#).

- L'accord général/décharge de l'AAC doit être signé par le concurrent avant que l'inscription ne soit acceptée. Les enfants de moins de 18 ans doivent faire signer l'accord de non-responsabilité par un parent ou un tuteur. En signant cet accord, le concurrent reconnaît qu'il a lu et respectera toutes les règles du site et de l'événement, les règles de l'AAC telles qu'énoncées dans le livre de règlements de l'AAC, les directives du championnat national et le code de conduite de l'AAC.
- Tous les obstacles sont conformes aux spécifications de l'AAC.
- Veuillez noter que le saut en longueur est un obstacle facultatif pour les parcours standard et peut être inclus dans ces parcours. Le mur et le saut en longueur sont des obstacles facultatifs pour les parcours sauteurs et peuvent être inclus dans ces parcours.
- Des trophées seront décernés pour chaque chien classé premier dans chacune des 19 catégories de hauteur. De plus, un trophée sera remis au meilleur jeune conducteur (compétiteur âgé de 18 ans et moins) du championnat national.
- Des rubans seront décernés aux 10 meilleurs places (résultats cumulés) dans chaque catégorie de hauteur. Des rubans pour les 10 meilleurs jeunes conducteurs gagnants de l'ensemble des épreuves nationales seront également décernés.
- Des jeux pour jeunes conducteurs auront lieu avant le championnat national. Il s'agit d'une compétition distincte exclusivement réservée aux jeunes conducteurs avec ses propres récompenses. Elle est ouverte aux conducteurs ayant 18 ans et moins au 31 décembre 2024. Un numéro de jeune conducteur n'est pas requis mais le chien doit avoir une carte d'identité de l'AAC.
- Des prix en argent seront remis pour l'événement steeplechase sur invitation. 50% des frais d'inscription pour les deux rondes de steeplechase sanctionnées seront destinés au paiement en espèces et répartis entre chaque hauteur et division proportionnellement au nombre de chiens invités à concourir dans chaque catégorie de hauteur. S'il y a peu d'inscriptions dans une catégorie de hauteur, le comité se réserve le droit de combiner les mini/ouvert/moyen ou autre combinaison.

## Informations importantes pour les concurrents

- Les chiens doivent être tenus en laisse et sous contrôle en tout temps lorsqu'ils ne concourent pas ou ne s'échauffent pas, sauf dans des zones spécifiquement désignées sans laisse sur le site du concours.
- Les chiens ne peuvent s'échauffer que dans les zones réservées à cet effet.
- Vous devez ramasser les dégâts de vos chiens sur le terrain du concours et à votre hôtel. Toute personne surprise à ne pas respecter cette règle sera exclue du site sans aucun remboursement.
- Les concurrents auront le droit de filmer des parties de cet événement pour leur usage personnel uniquement. Aucune partie de cet événement ne peut être enregistrée à des fins commerciales sans l'autorisation de l'AAC.
- Tout conducteur qui maltraite un chien, un concurrent, un bénévole ou un officiel sera disqualifié et prié de quitter le site du concours immédiatement.
- Des confirmations individuelles seront envoyées à chaque concurrent dès réception de son inscription. Cette information sera également affichée sur le site internet du championnat national de l'AAC. Chaque concurrent est responsable de vérifier que ses coordonnées, le numéro d'identification du chien, sa catégorie, sa hauteur de saut et toute information d'inscription supplémentaire sont corrects.
- Seules les inscriptions en ligne seront acceptées.
- Des copies de la carte d'identité de chien dûment remplie peuvent être soumises pour un préenregistrement avec une inscription au championnat national. Cela ne sera accepté que si la carte est présentée dans son état déplié avec les deux côtés visibles en même temps sur une seule image.
- Si le préenregistrement n'a pas été autorisé, vous devez présenter la carte d'identité de votre chien lors de l'enregistrement. Les chiens avec carte temporaire (moins de 2 ans) ou avec une carte d'identité permanente incomplète (hauteur du saut final non encerclée) doivent être mesurés avant la compétition.  
**AUCUNE EXCEPTION.**

## Jeux jeunes conducteurs du championnat national

Cet événement met en valeur les talents de nos jeunes conducteurs. Les jeux jeunes conducteurs ont lieu le vendredi 16 août. Il y a un droit d'entrée de 20 \$ par chien.

Les jeux jeunes conducteurs comprendront une (1) épreuve d'agilité et une (1) épreuve de sauteur. L'âge de participation est fixé au 31 décembre 2024.

- Un chien doit avoir un numéro de l'AAC et répondre aux exigences normales de participation aux événements de l'AAC.
- Un conducteur peut être inscrit plusieurs fois.
- Un chien ne peut être inscrit qu'une seule fois avec le même conducteur.
- Un chien peut être inscrit avec plus d'un conducteur.
- Il n'est pas nécessaire que le chien appartienne aux maîtres ou à la famille du maître.
- Les conducteurs et les chiens n'ont pas besoin de se qualifier à un championnat régional.
- Le chien peut sauter à sa hauteur habituelle ou à une hauteur inférieure à sa hauteur de compétition actuelle (y compris les hauteurs spécial/vétérain/double drop).
- La palissade sera réglée à 5 pieds et il n'y aura pas de sauts de puissance.

Il y aura deux divisions

- Novice (conducteur de 12 ans et moins) - jugé selon les règles de l'AAC pour jeunes conducteurs inter.
- Ouvert (manieur de plus de 12 ans et de moins de 19 ans) - jugé selon les règles de l'AAC pour jeunes conducteurs expert.

Les gagnants de chaque catégorie d'âge et taille ou catégorie recevront une rosette. Pour la distribution des récompenses, les chiens seront répartis en catégories Mini, Midi et Maxi. Les chiens sautant à des hauteurs inférieures seront toujours classés dans leur taille régulière pour les récompenses, par exemple : un chien avec 20" encerclé sur sa carte d'identité comme sa hauteur de saut régulière, est toujours un chien Maxi même s'il saute 16" ou 12" avec le jeune conducteur.

Pour les règlements complets, consultez la section 2.8 [des règlements du championnat national](#) sur le site internet de l'AAC.

***Il y aura des cadeaux spéciaux pour tous les jeunes en plus des prix du gagnant !***

## Enceintes d'échauffement pour le championnat national

Une enceintes d'échauffement seront disponibles le jeudi 15 août et le vendredi 16 août.

La nourriture et les jouets seront autorisés pendant les courses d'échauffement sous les conditions suivantes :

- *Les jouets doivent être en bon état.*
- *Les jouets ne doivent pas contenir de bruiteurs audibles ou d'autres générateurs de bruit.*
- *Les conducteurs sont autorisés à lancer des jouets au chien ou à "tugger" avec leurs chiens.*
- *Les aides à l'entraînement, par exemple : les clickers, les régulateurs de foulée, les plaques cibles (target) ne sont pas autorisés.*
- *La nourriture ne peut pas être jetée au sol ou au chien, elle ne peut être donnée qu'à la main ou dans un récipient.*

Les équipes chien/conducteur auront droit à 60 secondes dans l'enceinte. L'équipement ne peut pas être déplacé mais les barres de saut seront réglées à la hauteur choisie par le manieur avant le début du temps. Les créneaux horaires peuvent être combinés, par exemple : le fait d'avoir deux billets permettra de passer deux minutes dans l'enceinte.

**COURSES D'ÉCHAUFFEMENT : 5 \$ par course simple ou prix spécial de préachat de 20\$ pour 5 courses.**  
*Aucun remboursement ne sera accordé sur les courses d'échauffement inutilisées.*

Les billets d'échauffement achetés à l'avance pourront être récupérés lors de l'inscription. Les billets individuels peuvent être achetés le jour même (6 \$ en espèces seulement) et les plages horaires sont sous réserve de disponibilité.

## Courses officielles

Il n'y a pas de limites aux inscriptions pour les courses officielles. Il y aura un steeplechase et un biathlon d'agilité organisé par The Agility Connection. Ceux-ci sont jugés et évalués selon les règlements de l'AAC et sont ouverts à tous les chiens éligibles pour participer à des événements sanctionnés par l'AAC. Il n'est pas nécessaire que le chien soit inscrit au championnat national pour participer.

**Le biathlon** est un nouvel ensemble de parcours proposés par l'AAC. Il se compose de deux épreuves : un parcours standard et un sauteur avec slalom. Ces parcours sont ouverts à tous les niveaux et les qualificatifs sont attribués au niveau auquel le chien participe actuellement en standard et en sauteur, on obtient aussi des qualificatifs pour un titre de biathlon. On peut s'inscrire dans chaque épreuve individuellement mais un chien doit être inscrit dans les deux classes pour être éligible au prix en argent. Les prix en argent seront attribués comme suit :

Nombre de concurrents par hauteur de saut	1er		Montant total	Pourcentage du montant	
1	\$4.00		\$4.00	100%	
2	\$8.00		\$8.00	100%	
3	\$8.40	\$3.60	\$12.00	70%	30%
4	\$11.20	\$4.80	\$16.00	70%	30%
5	\$14.00	\$6.00	\$20.00	70%	30%
6	\$16.80	\$7.20	\$24.00	70%	30%
7	\$19.60	\$8.40	\$28.00	70%	30%
8	\$22.40	\$9.60	\$32.00	70%	30%
9	\$25.20	\$10.80	\$36.00	70%	30%
10	\$28.00	\$12.00	\$40.00	70%	30%
11	\$30.80	\$13.20	\$44.00	70%	30%
12	\$33.60	\$14.40	\$48.00	70%	30%
13	\$36.40	\$15.60	\$52.00	70%	30%
14	\$39.20	\$16.80	\$56.00	70%	30%
15	\$42.00	\$18.00	\$60.00	70%	30%
16	\$44.80	\$19.20	\$64.00	70%	30%
17	\$47.60	\$20.40	\$68.00	70%	30%
18	\$50.40	\$21.60	\$72.00	70%	30%
19	\$53.20	\$22.80	\$76.00	70%	30%
20	\$56.00	\$24.00	\$80.00	70%	30%

S'il y a plus de 20 chiens inscrits dans une catégorie de saut, le montant total est de (nombre de chiens x 4 \$) et le paiement est réparti à 70/30 entre le 1er et le 2e.

Voir : [Règlements v9.3](#)

## Steeplechase sur invitation

Pour être admissible à être invité à la finale du steeplechase le dimanche, un chien doit avoir été inscrit dans la course de steeplechase du vendredi matin. Les chiens ayant obtenu le meilleur score global dans chacune des 19 catégories de hauteur seront invités (pourcentage final et nombre à décider après la clôture des inscriptions). Des prix en espèces seront décernés pour l'événement sur invitation. 50% des frais d'inscription pour le

steeplechase seront dédiés au paiement en espèces et divisés proportionnellement par rapport au nombre de chiens invités à concourir dans chaque catégorie de hauteur (régulier, spécial, vétérans). En cas de faible nombre dans une hauteur, certaines catégories peuvent être combinées en ouvert, moyen et mini.

## Essais pour l'équipe IFCS

Le jeudi 15 août, il y aura des parcours non sanctionnés World Team Tryout conçus par un juge international. Les résultats de ces rondes seront combinés avec les résultats du championnat national afin de faire la sélection de l'équipe nationale canadienne pour les championnats du monde de l'IFCS en 2025.

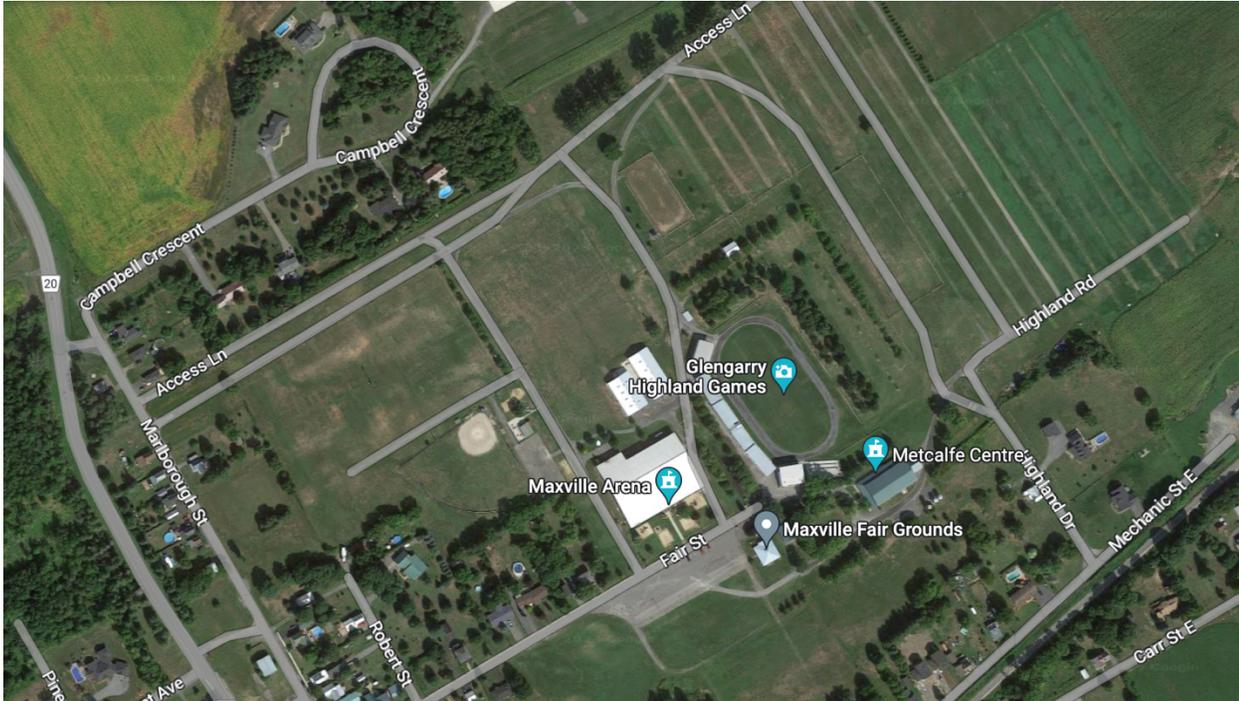
Le comité de gestion de l'équipe nationale organisera cet événement.

Des informations complètes seront publiées sur le site internet de l'équipe nationale <https://www.aacnationalagilityteam.com>

## LE SITE:

Le parc des expositions Maxwell est situé au 35 Fair Street, Maxville (ON) K0C 1T0

**IMPORTANT:** L'entrée des concurrents se fera par la voie d'accès, à côté de la rue Marlborough.



**Handicapés:** les concurrents affichant un permis de stationnement pour handicapés sur leur véhicule seront dirigés vers les places de stationnement désignées sur le site.

Itinéraires vers le site:

### Depuis Montréal

Prenez la sortie 51 de la 417 et tournez à gauche sur CR-20. En approchant du village de Maxville, tournez à gauche au géant écossais sur Marlborough Street. La première bifurcation à gauche est Access Lane.

### Depuis Ottawa (et Casselman)

Prenez la sortie 51 de la 417 et tournez à droite sur CR-20. A l'approche du village de Maxville, tournez à gauche au géant écossais.

### Depuis Cornwall

Vous arriverez par le sud. Pas de géant écossais pour vous !

Sortie 789 de la 401, prendre ON-138N, au CR-43 tournez à droite puis à gauche au CR-20.

Ou sortie 792 de la 401 et suivre CR-20 Nord. Une fois à Maxville, tournez à droite sur Mechanic Street, immédiatement à gauche sur Marlborough Street et Access Lane sera plus bas sur votre droite.

## Hébergement:

Nous sommes heureux de présenter le [Microtel Casselman](#) comme hôtel d'accueil de cet événement. Une remise sur la chambre sera offerte aux concurrents. Appelez et mentionnez le championnat national d'agilité de l'AAC.

D'autres hôtels et campings acceptant les chiens peuvent être trouvés sur le site internet [www.aacnationals.ca/accommodation](http://www.aacnationals.ca/accommodation)

## Camping sur site:

Il y a :

- 45 places avec électricité 15A/120V
- 20 places avec électricité 30A/120V
- 20 places pour VR (sans électricité)
- 30 emplacements pour tentes

Il n'y a pas de branchements pour l'eau mais il y a quatre stations de remplissage que vous pouvez utiliser à votre arrivée.

Le dimanche, un service de vidange peut être disponible moyennant des frais et sur réservation. Plus de détails seront fournis dans la confirmation.

Les génératrices ne peuvent être utilisées que dans la section de camping sans électricité. Veuillez faire attention au bruit et aux gaz d'échappement lorsque vous faites fonctionner des génératrices.

Le camping doit être réservé et payé séparément. Consultez le site internet pour le formulaire de réservation.

## Cages à l'intérieur:

Il y a des zones avec des abris à l'ombre partout dans le parc des expositions. Si vous arrivez par avion et que vous ne pouvez pas apporter d'abris, il y a un emplacement intérieur pour les cages disponible dans l'aréna, sur réservation au coût de 20 \$ pour la fin de semaine.

## Vêtements souvenirs:

Ils peuvent être commandés à l'avance via [Need Some Sun](#)



## SERVICES VÉTÉRINAIRES

### Cliniques les plus proches

Maxville Veterinary Clinic (fermée le dimanche)  
2477 County Rd 20, Maxville, ON K0C 1T0  
[\(613\) 527-1444](tel:6135271444)  
<https://maxvillevet.ca>

Alexandria Veterinary Clinic (fermée le dimanche)  
Glen Robertson Rd, Alexandria, ON K0C 1A0  
[\(613\) 525-4146](tel:6135254146)  
<https://alexandriaveterinaryclinic.com>

Glengarry Animal Hospital (fermée le dimanche)  
467 West Boundary Road  
Alexandria, ON K0C 1A0  
(613) 525-0570  
<https://www.glengarryvet.ca>

### Cliniques d'urgence (24h/24h)

Animal Emergency & Specialty Hospital (73km/43min)  
1155 Lola St #201, Ottawa, ON K1K 4C1  
(613) 745-0123  
<http://animalemergencyspecialty.ca/>

VCA Canada Alta Vista Animal Hospital (72km/44min)  
2616 Bank St, Ottawa, ON K1T 1M9  
(613) 731-6851  
<https://vcacanada.com/altavista>

VCA Canada Ottawa Veterinary Hospital (86km/51min)  
2148 Carling Avenue, Ottawa, ON, K2A 1H1  
613-725-1182  
<https://vcacanada.com/ottawa>

CENTREDMVET Montréal (120km)  
2300 54e Avenue, Lachine, QC H8T 3R2  
(514) 633-8888  
<https://centredmvvet.com/>

Centre Vétérinaire Laval (130km)  
4530 Autoroute 440, Laval, QC, H7T 2P7  
1-877-651-2152  
(450) 781-1200  
<https://cvlaval.com/>

## Feuille d'inscription au championnat national de l'AAC

*Attention ! Ce document est à titre informatif seulement. Toutes les inscriptions doivent être complétées en ligne sur Agility Rocks.*

Coordonnées du conducteur			
Nom du propriétaire			
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Conducteur (si non-propriétaire)			Junior
Téléphone		Courriel	
Demande autorisation spéciale (steeplechase et préqualifications)			Oui/Non
Coordonnées du chien			
Nom		Race	
Date de naissance		No ID du chien	
Carte complétée	Oui/Non	Hauteur encerclée	8, 12, 16, 20, 24
Hauteur sauts préqualifications	4 8 12 16 20 24	Catégorie	R, S, V, DDV
Hauteur sauts championnat	4 8 12 16 20 24	Catégorie	R, S, V, DDV
Hauteur sauts steeplechase	4 8 12 16 20 24	Catégorie	R, S, V, DDV
Frais d'inscription			
Championnat (membre AAC)	\$200		
Championnat (membre AAC, chien supplémentaire)	\$180		
Championnat (non-membre AAC)	\$220		
Championnat (champion 2022)	\$0		
Préqualifications (membre AAC)	\$200		
Préqualifications (membre AAC, chien supplémentaire)	\$180		
Préqualifications (non-membre AAC)	\$220		
Jeux jeunes conducteurs (les deux rondes)	\$20		
Course d'échauffement (chacune)	\$5		
Courses d'échauffement (lot de 5)	\$20		
Steeplechase AAC (1 course)	\$27		
Biathlon AAC (2 courses)	\$50		
Biathlon Agility (seulement)	\$27		
Biathlon JWW (seulement)	\$27		
EXS (FEO)	\$15		
Cages à l'intérieur	\$20		
Qualifié selon :			
Championnat régional Préqualifications Mérite réalisation à vie (Lifetime) ou Prix réalisation à vie versatilité		Champion national 2023 Membre de l'équipe nationale 2024 Président du championnat regional 2024	

## ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC »)

### ENTENTE, décharge et renonciation

Nom du conducteur : \_\_\_\_\_

Nom du chien 1 : \_\_\_\_\_ (le « chien »)      N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_

Nom du chien 2 : \_\_\_\_\_ (le « chien »)      N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_

Nom du chien 3 : \_\_\_\_\_ (le « chien »)      N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_

Nom du chien 4 : \_\_\_\_\_ (le « chien »)      N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par ▼ [The Agility Connection] (le « club organisateur ») et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que le suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprend et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « **personnes apparentées** »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « **personnel** ») et je consens à ne pas tenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
  - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
  - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « **règlements** »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

#### Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

#### Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Signature : \_\_\_\_\_

*Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans*

Date (jj/mm/aa): \_\_\_\_\_

**L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.**